

SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE TRANSPORTS

SMIRT

COMITE SYNDICAL DU 30 JUIN 2014
DE 9 H 30 à 12 H 00

DELIBERATION N° 2014 - 10

Objet : Fixation du nombre de Vice - Présidents



Le Comité Syndical du SMIRT, réuni le 30 juin 2014 sous la Présidence de Monsieur Daniel PERCHERON son Président,

Vu, les statuts du SMIRT, particulièrement l'article 10-1, relatif au nombre de Vice-Présidents,

DECIDE

De fixer à quatorze le nombre de Vice - Présidents du SMIRT, nombre équivalent au total des Autorités Organisatrices de Transports, adhérentes du Syndicat.

Le Président du SMIRT

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'D. Percheron'.

Daniel PERCHERON